



**DÉPÔT DU BUDGET D'OPÉRATION 2024  
ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS  
2024-2025-2026**

**Discours de la mairesse  
Prononcé le 18 décembre 2023**

**« Agir aujourd'hui pour demain »**

Chères Valdoriennes,  
Chers Valdoriens,  
Kwe,  
Bonjour,

Au nom du conseil municipal, je vous présente ce soir le budget 2024 de la Ville de Val-d'Or ainsi que les projets prévus au programme triennal d'immobilisations pour 2024, 2025 et 2026.

Tout d'abord, rappelons qu'à plusieurs reprises l'an dernier et à l'instar des autres municipalités du Québec, nous avons demandé une aide financière adéquate du gouvernement provincial. Le partage de la croissance d'un point de la TVQ établi dans le pacte fiscal 2020-2024 nous aura finalement permis cette année de recevoir une somme substantielle. Le conseil municipal a donc choisi d'utiliser ce montant pour atténuer l'impact sur le compte de taxes.

Comparativement à l'an passé, où nous avons dû conjuguer avec des taux d'inflation et d'intérêt très élevés, l'analyse de ce budget municipal s'est donc effectuée dans un contexte un peu plus favorable.

Les orientations de ce budget furent largement influencées par les événements de la dernière année surtout en lien avec la qualité de l'eau et les enjeux entourant sa protection. Ceux-ci nous ont rappelé l'importance de protéger nos ressources naturelles. Guidé par cette réalité, le conseil municipal a choisi de poser des actions concrètes pour protéger nos ressources ce qui a inspiré le thème du présent budget « Agir aujourd'hui pour demain ».

## **PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2024**

---

Le budget d'opération que nous déposons ce soir s'élève à 74,2 M \$. C'est un budget équilibré qui présente une augmentation de 4 M \$ par rapport à 2023 soit 6,3 %.

### **Dépenses**

Certaines hausses des dépenses sont en lien avec des décisions qui amélioreront l'entretien et la pérennité de nos réseaux routiers, d'aqueduc et d'égout tandis que d'autres proviennent de hausses externes.

En effet, un montant supplémentaire de 150 000 \$ a été attribué aux Travaux publics afin qu'ils puissent bonifier les travaux d'entretien pour prévenir davantage les bris d'aqueduc et les refoulements d'égout. Ces interventions ponctuelles prolongeront également la durée de vie de nos réseaux.

Par ailleurs, nous mettrons à l'essai une nouvelle technique pour l'abat-poussière sur les 178 km de chemins de villégiature de notre territoire. Nous souhaitons ainsi améliorer l'efficacité de ce service en testant la performance d'un épandage liquide. Ce changement nécessite une somme supplémentaire de 100 000 \$. À la fin de l'été, les conseils de quartier seront mis à contribution afin de recueillir les commentaires des citoyens.

Nous avons aussi choisi de doter certains services municipaux de nouveaux postes qui nous permettront d'être plus autonomes dans nos projets. Il s'agit surtout de postes professionnels notamment au Service de l'ingénierie et de l'Urbanisme.

Offrir une eau potable de qualité à la population est primordial. C'est pourquoi nous avons réservé une somme pour la gestion des perfluorés (PFAS). Nous souhaitons être proactifs et responsables face à ce nouvel enjeu et ainsi être prêts à intervenir dès que des solutions seront à notre disposition.

Finalement, pour les hausses externes, notons celle de la Sûreté du Québec (283 000 \$), notre quote-part à la MRC (241 000 \$) ainsi qu'une hausse importante à notre contrat avec le Centre de gestion des équipements roulants (CGER). Il demeure toutefois toujours avantageux de faire affaire avec le CGER pour la location et l'entretien de nos équipements.

### **Revenus**

Rappelons que les municipalités ont l'obligation de présenter un budget équilibré et que 82 % de nos revenus proviennent en 2024 de la taxe foncière soit 61 M \$.

Pour atténuer la hausse sur votre compte de taxes, nous avons pu compter sur des revenus supplémentaires provenant de nouvelles valeurs portées au rôle d'évaluation foncière ainsi que d'une somme additionnelle de 1,1 M \$ provenant du pacte fiscal 2020-2024 du gouvernement du Québec tel que mentionné plus tôt.

## **TAXATION 2024**

---

### **Taxation valeur foncière**

Donc, pour équilibrer le budget 2024, le taux de taxation résidentielle sera augmenté de 0,02 \$ par tranche de 100 \$ d'évaluation et passera à 0,477 \$ et le taux de taxe pour la dette commune sera augmenté de 0,01 \$ par 100 \$ d'évaluation et s'établira à 0,314 \$. L'augmentation des taux pour les autres catégories d'immeubles sera proportionnelle à la hausse résidentielle.

Les taux pour le logement social et l'assainissement des eaux seront maintenus respectivement à 0,01 \$ et à 0,09 \$ par 100 \$ d'évaluation.

La mesure amorcée en 2023 qui consiste à hausser les taxes pour les terrains vagues desservis se poursuivra afin d'inciter le développement des terrains qui sont disponibles pour la construction.

### **Taxes des services**

Nous avons pris la décision d'augmenter les taux en lien avec les coûts réels de l'eau potable. Pour ce faire, la taxe d'eau applicable aux résidences desservies par le réseau d'aqueduc municipal connaîtra une hausse de 20 \$ et passera de 180 \$ à 200 \$. Ce taux n'a pas été augmenté depuis 2015.

Suivant le principe utilisateurs-payeurs et afin d'être conséquent avec notre souci d'être proactifs et responsables dans la gestion et la protection de cette ressource, la taxe pour les piscines résidentielles sera aussi augmentée de 20 \$ pour atteindre 50 \$. De plus, les immeubles munis d'un compteur d'eau, soit les grands consommateurs, verront une augmentation de leur tarif. Nous espérons que cette mesure sera un incitatif à l'économie de l'eau potable.

L'environnement étant une priorité pour le conseil municipal, un mandat sera d'ailleurs donné pour la rédaction d'une politique en matière d'environnement et d'adaptation aux changements climatiques.

Le taux pour le déneigement sera maintenu au taux de 2023 de même que celui pour les ordures et l'assainissement des eaux usées.

### **Charge fiscale moyenne**

La valeur moyenne d'une résidence unifamiliale à Val-d'Or est présentement de 290 940 \$. Pour cette valeur, je vous annonce que le compte de taxes augmentera de 3,3 % soit une somme représentant 107 \$.

Le tableau à l'écran illustre les contributions aux différents services municipaux pour une résidence moyenne. Il vous sera d'ailleurs envoyé avec votre compte de taxes en complément d'information.

## **SERVICE DE LA DETTE**

---

L'endettement total net selon le dernier rapport financier vérifié en 2022 est de 75,2 M \$ en baisse de 1,4 M \$. Les emprunts servent essentiellement à financer des projets pour soutenir notre développement, protéger l'environnement et assurer la pérennité de nos infrastructures.

Le paiement annuel dédié à la dette se chiffrera en 2024 à 14,7 M \$ (capital et intérêts) ce qui représente 19,8 % du budget.

Nous allons continuer d'affecter une somme de 725 000 \$ au service de la dette en prévision des refinancements et des travaux à venir dès 2025.

## **PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2024-2025-2026**

---

Le programme triennal d'immobilisation (PTI) présente les investissements que la Ville prévoit effectuer au cours des trois prochaines années. Le présent PTI prévoit des investissements sur trois ans de l'ordre de 95 444 000 \$ dont 36 819 000 M \$ en 2024. Sachez que plusieurs projets sont aussi assujettis à des subventions ainsi qu'à des taxes de secteur qui viennent les soutenir. Considérant ceux-ci, le financement qui revient à la Ville s'élève à 23 080 000 M \$ au budget 2024.

Voici le portrait des principaux projets prévus en 2024.

Notre projet phare sera la revitalisation du centre-ville avec la phase 4. Les travaux se situeront entre la 7<sup>e</sup> Rue et la 6<sup>e</sup> Rue. Je vous rappelle que ce projet doit essentiellement être réalisé en raison de désuétude des réseaux d'égout et d'aqueduc qui datent des années 50. Cette phase comprendra également la réfection du passage piétonnier Mitto et l'aménagement du parcours d'ambiance.

Notez que le PTI prévoit aussi la réalisation de la dernière phase en 2026, soit la phase 5, entre la 6<sup>e</sup> Rue et la 5<sup>e</sup> Rue. Cette pause prévue en 2025 servira à consacrer nos efforts à d'autres projets notamment celui de l'assainissement des eaux usées du secteur de l'aéroport qui sera majeur.

Nous effectuerons en 2024 la phase 2 de la rue Bouchard afin de compléter la réfection des services municipaux entre les rues Vallières et Parent. Entamé cette année, ce projet comprend également l'aménagement d'un sentier polyvalent du côté sud de la rue Bouchard afin d'améliorer la sécurité des piétons et des cyclistes.

Le prolongement des services municipaux sur la rue Giguère entre le boulevard Forest et la rue Duchesne sera un autre projet majeur en 2024. Ce tronçon est d'ailleurs fermé à la circulation depuis cet automne à la suite de travaux préparatoires. Cet investissement permettra le développement de la ville avec notamment la construction de nouveaux immeubles à logements.

Nous débuterons le projet à l'usine d'épuration des eaux usées de Val-d'Or qui consiste à ajouter un système de déphosphatation et de désinfection. Ce projet qui nécessite des sommes très importantes est assujéti à une subvention gouvernementale. Nous sommes tenus de le réaliser afin de répondre aux nouvelles normes environnementales exigées aux municipalités.

Au chapitre de l'amélioration de la sécurité et de la circulation, nous aménagerons un nouveau carrefour giratoire sur la 7<sup>e</sup> Rue à l'intersection du boul. Barrette. Au cours des dernières années, le volume de véhicules incluant du transport lourd a augmenté dans ce secteur qui est traversé par une piste cyclable très achalandée. Un carrefour giratoire assurera plus de sécurité tout en améliorant la fluidité de la circulation. Les entreprises minières Agnico Eagle et Eldorado Gold Québec contribueront financièrement à ce projet.

De plus, un réaménagement s'entamera dans le secteur de l'hôpital où de nouveaux bâtiments du CISSSAT ont été construits. Les interventions comprendront l'aménagement d'un trottoir entre le boul. Forest et la rue des Érables et la correction de l'intersection du boul. de l'Hôpital et la 6<sup>e</sup> Rue.

Nous bonifierons le réseau cyclable avec le prolongement de la piste située le long de la 7<sup>e</sup> Rue de la voie ferrée jusqu'à la 6<sup>e</sup> Avenue.

Au niveau des bâtiments municipaux, une somme est prévue pour le remplacement du système de climatisation au Complexe culturel Marcel-Monette qui a d'ailleurs dû être fermé à plusieurs reprises cet été en raison de bris. Une somme doit également être investie à la piscine municipale Oriel-Riopel pour le changement d'un équipement en lien avec la ventilation. Nous devons aussi remplacer les systèmes électriques et de ventilation de la station de pompage principal en opération depuis 1984.

Le PTI comprend également des sommes pour le remplacement d'un camion autopompe du Service de sécurité incendie.

Nous allons améliorer certaines infrastructures sportives dont l'éclairage aux terrains de tennis et au nouveau terrain d'Ultimate. Des bornes de recharge pour véhicules électriques seront installées dans les stationnements de la patinoire BLEU BLANC BOUGE,

de la Forêt récréative et le centre multisport Fournier, également assujetties à une subvention. Nous allons ajouter également un abri de vélos au centre multisport.

Finalement, un montant sera consacré à une étude hydrogéologique dans le secteur Baie-Carrière afin d'identifier une source alternative d'eau potable que nous souhaitons protéger pour l'avenir.

## **CONCLUSION**

---

Sachez que ce budget est le résultat d'un travail très sérieux et rigoureux de la part du comité finances, composé de ma collègue Lisyane Morin, de la directrice générale, Sophie Gareau et de la trésorière, Chantale Gilbert ainsi que de tous les membres du conseil municipal et de l'administration. Nous travaillons tous vers un but commun qui est de gérer de façon responsable les fonds publics. Notre défi est de trouver un équilibre entre soutenir le développement d'une ville en croissance, assurer la pérennité de nos infrastructures et répondre aux besoins de la population.

J'aimerais d'ailleurs remercier mes collègues du conseil municipal ainsi que les membres de l'administration pour leur collaboration à l'élaboration de ce budget. Merci également à l'ensemble des employés municipaux qui, par leur professionnalisme et leur dévouement, assurent des services de qualité aux citoyens.

Cette présentation sera disponible sur la page Facebook, le site web de la Ville de Val-d'Or et publiée dans l'édition du 10 janvier 2024 du journal Le Citoyen.

En terminant, j'aimerais faire valoir l'importance de favoriser l'achat local, et ce, pour soutenir tous nos commerçants.

Chers concitoyennes et concitoyens, en mon nom et en celui des membres du conseil municipal, je vous offre mes vœux les plus sincères pour un agréable temps des fêtes. Que l'année 2024 soit synonyme de succès, d'amour et de bonheur!

**CÉLINE BRINDAMOUR**

Mairesse